

Département de la Côte-d'Or
Arrondissement de Beaune
Canton d'Arnay-le-Duc
Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 15 mai 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-043 BIS

Le quinze mai deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PIESVAUX, Maire.
Date de la convocation : 6 avril 2023.

Étaient présents : M. Éric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – M. Stéphane ROUX – M. Yohann MORTIER-JEANNIN – Mme Nicole FILLON – Mme Yvette CHAUCHEFOIN – M. Joseph COMPÉRAT – Mme Sabrina MARKOWIAK – Mme Émilie BLANQUART-BOLLENGIER – M. Franck LALIGANT

Étaient absents : 2
Mme Pauline CANARD
M. Philippe CHAUCHOT

Étaient excusés : 3
Pouvoir de :
Mme Evelyne GAILLOT à Mme Karine BASSARD
M. Yves COURTOT à M. Eric PIESVAUX
M. Jérémie BARDET à Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de suffrages possibles : 13

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le 29/12/2023

ID : 021-212105019-20230515-D2023_043BIS-AR



OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET PRINCIPAL

À la suite d'une erreur matérielle, le conseil municipal modifie la décision modificative n°1
Vu la délibération n°2023-11 relative à l'adoption du budget primitif du budget principal ;
Vu l'excédent de fonctionnement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (13 voix) de :

- 1) Modifier le budget principal 2023 comme suit :

Département de la Côte-d'Or
Arrondissement de Beaune
Canton d'Amay-le-Duc
Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 15 mai 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-043 BIS

Budget principal 2023 DM 1 FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
023 : transferts à la section d'investissement	504 965,50 €	55 900,00 €	73111: taxes foncières
		31 700,00 €	73112 : CVAE
		2 000,00 €	74 833 : compensation CFE
		4 700,00 €	74834 : compensation TH
Total	504 965,50 €	94 300,00 €	

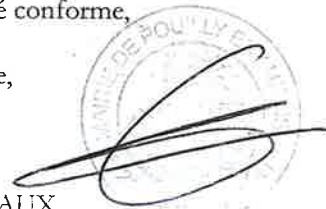
Budget principal 2023 DM 1 INVESTISSEMENT			
2111: achat de terrain APRR	493 500,00 €	504 965,50 €	021 virement section fonctionnement
2151: chemin de Champs Pellechiens	15 198,00 €	6 332,50 €	Voirie rurale : chemins de desserte agricole
2111: achat du terrain Jeannin	7 000,00 €	4 400,00 €	Participation du Syndicat de Thoisy-le-désert
Total	515 698,00 €	515 698,00 €	

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAUX



Le Secrétaire de Séance :

Yohann MORTIER-JEANNIN

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le 29/12/2023

ID : 021-212105019-20230515-D2023_043BIS-AR

